



Migrations, Diversité Linguistique et Apprentissage du Français pour des Systèmes Éducatifs Performants en Côte d'Ivoire et en Afrique Noire Francophone

Noël Kouassi AYÉWA[✉]

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé - Depuis le XV^e siècle, la Côte d'Ivoire a été peuplée de plusieurs vagues d'immigrants; si bien que ce pays est multiethnique, multiculturel et multilingue. Mais toutes les langues africaines sont exclues de l'école où seul le français est langue d'enseignement. Il découle de cette situation paradoxale deux types de conséquences : sur le plan sociologique, dans un pays comme la Côte d'Ivoire, le français devient de plus en plus la langue maternelle des enfants citadins; sur le plan scolaire et surtout en milieu rural, les enfants qui sont interdits d'apprendre dans leurs langues maternelles ont difficilement accès aux contenus des enseignements scolaires et abandonnent l'école, redoublent les classes ou échouent massivement à leurs examens de fin de cycle, faisant ainsi de l'école un lieu qui prépare l'enfant à l'échec social. Comment faire de l'école un milieu de la réussite scolaire et de la formation du citoyen Africain équilibré? Pour ce faire, nous préconisons la pédagogie par convergence. Il s'agit d'exploiter judicieusement les structures linguistiques de base des langues maternelles africaines des écoliers et du français, en s'appuyant sur les structures convergentes pour présenter à ces enfants les notions à apprendre dans la langue cible afin qu'ils en aient une parfaite compréhension, d'une part et d'autre part en leur apportant comme complément d'information notionnelle les aspects divergents qu'ils ignorent dans leurs langues maternelles : grâce à ce procédé méthodologique, les enfants assimileront facilement les notions enseignées à l'école, les utiliseront correctement, maîtriseront donc parfaitement le français et réussiront à leurs examens scolaires et professionnels. Mais ils acquerront aussi une connaissance scientifique de leurs langues maternelles africaines. Alors, ils auront ainsi un pied dans la tradition et la tête dans le modernisme.

Abstract - Since many centuries, Côte d'Ivoire has been populated by many waves of immigrants; so that, this country is multiethnic, multicultural and multilingual. But all these African languages are not included at school, French only is teaching language. Consequently, on the sociologic level, into a country like Côte d'Ivoire, French become native language from citizen children. As regard school, in rural, the children who learn an unknown language have difficult to access the school teaching content, let down school, down grade and fail their exams. But, how do people have to school like a succeed place and training for stable African citizen?

For that, we commend the teaching convergence skills. This is how to run basic linguistic structures from African native language for school boys and French, by learning on based on the convergent structures to show to these children the things to know in the language to have a perfect understanding comprehension in the second side to five then additional information by convergent aspect that they disregard in their basic native language. According to this methods, use the correctly, master perfectly the French and succeed their professional and school exams. But, they'll get scientific knowledge of their African native languages. So, they'll have a leg into tradition and the head into modernism.

1. Introduction

L'histoire récente de la Côte d'Ivoire nous apprend que, contrairement à certaines affirmations gratuites assez répandues, ce pays n'a jamais été un no

[✉] nayewa@yahoo.fr



man's land¹, mais qu'il a été de tout temps habité par une population souche qui a été enrichie depuis le XV^e siècle² par des vagues successives d'immigrations venues de quatre directions géographiques, à savoir du Burkina Faso pour les peuples voltaïques du Nord-Nord-Ouest, du Mali et de la Guinée pour les peuples malinké situés au Nord-Nord-Est du pays, du Libéria pour les peuples krou installés à l'Ouest-Sud-Ouest du pays et du Ghana pour les peuples akan arrivés au XVII^e siècle³ et installés à l'Est-Sud-Est de la Côte d'Ivoire. D'ailleurs, l'afflux des populations ouest africaines vers la Côte d'Ivoire n'a jamais cessé puisque déjà en 1988, la population immigrée représentait un taux de 28%⁴ de la population ivoirienne. À ces populations d'origine africaine viendront s'ajouter des Européens à partir de 1687 où « Les missionnaires s'installent à Assinie »⁵, mais aussi « Des personnes venues du Moyen-Orient (Liban et Syrie) »⁶ : la Côte d'Ivoire est donc constituée d'une mosaïque de peuplades qui font d'elle une entité multiethnique, multiculturelle et multilingue.

Dans ce contexte sociodémographique spécifique, le français est consacré langue officielle et langue d'enseignement. Il acquiert le statut de langue seconde sur le plan pédagogique; sur le plan politique, du fait de sa vocation à fédérer ces peuples divers et de promouvoir l'avènement d'une nation transethnique⁷, cette langue, qui est appelée à jouer un rôle important pour la cohésion sociale, acquiert aussi le statut de ciment de l'unité nationale. Dès lors, l'école devient le creuset essentiel où se forge le destin unique de la nation ivoirienne, qui émerge aux confluent des flux migratoires.

¹ Henriette Diabaté (sous la direction de) : Les fondements de la nation ivoirienne, in *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, tome 1. Abidjan; éditions AMI, 1987, pp. 282-283

² Simon-Pierre Ékanza : Côte d'Ivoire, terre de convergence et d'accueil (XV^e s-XIX^e s). Abidjan; Édition CERAP, Collection "Histoire de la Côte d'Ivoire", 2006, p. 72

³ Jean-Noël Loucou : Histoire de la Côte d'Ivoire, tome 1, la formation des peuples. Abidjan; CEDA, 1984, pp. 41-43

⁴ Essoh Badou : Récent Général de la population et de l'Habitation de 1998 RGPH-98, volume IV : analyses des résultats, tome 1 : État et structure de la population. Abidjan; Institut National de la Statistique, juin 2001, p.116; p.10

⁵ Joseph Yofoua Gnahon et al (Chef de production : Traoré Moussa) : "CM. Histoire", in *CM. HISTOIRE/GÉOGRAPHIE*. Abidjan; CEDA, collection « École et Développement » du MEN/D.P, 1997, pp. 1-96; p. 55

⁶ Siméon Kassi et Adolphe Méhanri (Chef de production : Traoré Moussa) : « CM. Géographie », in *CM HISTOIRE/GÉOGRAPHIE*. Abidjan; CEDA, collection « École et Développement » du MEN/D.P, 1997, pp. 98-2001; p. 126

⁷ Essoh Badou : Idem



Or, les performances de l'école ivoirienne sont nettement en-deçà des espérances du pays ; par exemple «En ce qui concerne la performance générale de l'enseignement secondaire, seulement le quart des candidats au BEPC et le tiers de ceux du BAC réussissent aux évaluations nationales »⁸.

Dans ces conditions, l'école ivoirienne devient un véritable laboratoire de « déchets humains »⁹; d'où notre sujet de réflexion, qui est le suivant : « Migrations, diversité linguistique et apprentissage du français pour des systèmes éducatifs performants en Côte d'Ivoire et en Afrique noire francophone. »

La problématique qui sous-tend ce sujet est de savoir la position de l'école française en Afrique subsaharienne vis-à-vis de la diversité linguistique des écoliers : il s'agit des enfants ayant pour langues maternelles les langues africaines issues des différentes vagues d'immigration. En d'autres termes, les méthodes pédagogiques en vigueur, par exemple dans les écoles primaires en Côte d'Ivoire, tiennent-elles compte des langues maternelles africaines des écoliers qui fréquentent ces écoles? Sinon, quelle orientation méthodologique imprimer à la pédagogie de l'enseignement du français à l'école primaire en Afrique Noire francophone, afin de faciliter aux écoliers la maîtrise de la langue d'enseignement et par conséquent la réussite des études et ainsi hâter partout en Afrique l'avènement de nations trans-ethniques?

Notre plan d'étude est donc le suivant : premièrement, nous traiterons de la diversité linguistique en Côte d'Ivoire; deuxièmement, nous traiterons de l'enseignement en Côte d'Ivoire et de ses performances; enfin en troisième lieu, nous ferons quelques propositions de nature à redresser le tir dans le but de rendre l'école ivoirienne performante, grâce à une meilleure maîtrise du français langue officielle¹⁰ et langue d'enseignement.

2. La diversité linguistique

La diversité linguistique de la Côte d'Ivoire est un fait notoire. Il n'est donc pas nécessaire ici de parcourir le sujet de fond en comble en lui consacrant une revue littéraire complète. Il nous suffit cependant de signaler que la première étude

⁸République de Côte d'Ivoire : *Stratégie de Relance et du Développement de la Réduction de la Pauvreté (SRDRP)*. Abidjan; FMI, 2009, 180 pages; p.51, paragraphes n° 318 et 319.

⁹Niamké Kouassi : «Réponse à la motion d'indignation des inspecteurs primaires », in *Fraternité-Matin* n° 4744. Abidjan; Édipresse, 20 août 1980, 2^e colonne, p. 9

¹⁰Albert Aggrey, A., 1960 : *La constitution de la République de Côte d'Ivoire*. Abidjan; JUMS-Éditions, Éditions Juridiques de Côte d'Ivoire, 31 pages.



linguistique relative à la Côte d'Ivoire est l'œuvre de Maurice Delafosse¹¹, qui y dénombre soixante langues et dialectes.

Cette diversité linguistique est également mentionnée, de façon implicite, par l'article 29 de la dernière constitution ivoirienne, qui stipule que :

La langue officielle est le français.

La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales.¹²

Nous écartons du revers de la main le problème sémantique que soulève en sociolinguistique l'usage fait par le texte de loi ci-dessus de la notion de « Langues nationales »; car une langue est déclarée langue nationale quand et uniquement quand un texte de loi vient la consacrer comme telle. Or, à notre connaissance, en Côte d'Ivoire, aucune langue ivoirienne n'a encore été désignée par la loi comme étant désormais une langue nationale, à moins qu'on veuille confondre délibérément « Langue ivoirienne » et « Langue nationale », deux notions pourtant distinctes qui seraient alors devenues des synonymes dans le vocabulaire des législateurs Ivoiriens.

Toutefois, il est indéniable que plusieurs langues cohabitent sur le territoire ivoirien. Ces langues, fruits des migrations, présentent trois caractéristiques majeures, du point de vue de leur classification : d'une part les langues ivoiriennes autochtones ou langues africaines, d'autre part le français standard, langue officielle, langue d'enseignement, langue de la culture de l'écrit et langue maternelle¹³ d'une frange de plus en plus importante de jeunes Ivoiriens (nés de pères et mères Ivoiriens de souche et Africains Noirs, qui vivent en permanence dans le pays depuis leur naissance mais qui ne parlent une autre langue que le français); enfin, le français nouchi ainsi que le français populaire ivoirien (FPI/FPA) qui sont des français hybrides, nés d'un mélange du français standard et des langues ivoiriennes (et parfois des langues étrangères tels l'anglais et l'espagnol, pour ce qui est du nouchi); d'ailleurs le dioula «taboussi» mérite d'être ajouté à la liste des langues hybrides forgées en milieu urbain pour le besoin de la communication orale immédiate des populations analphabètes.

Mais quelle est la place de chaque type de langue à l'école, en Côte d'Ivoire? Quelle est la méthode d'enseignement utilisée à l'école ivoirienne?

¹¹ Maurice Delafosse : Vocabulaires comparatifs de plus de soixante langues et dialectes parlés à la Côte d'Ivoire. Paris; Leroux, 1904.

¹² République de Côte d'Ivoire : Constitution de la République de Côte d'Ivoire. Abidjan; Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, n°30 du jeudi 3 août 2000, pp. 553-556, 2 colonnes par page; p. 531, 1^e col.

¹³ Noël Kouassi Ayéwa : « Une enquête linguistique : le français, une langue ivoirienne », in *Le Français En Afrique*, n°25. Nice; Institut de Linguistique française-CNRS/UMR 6039, 2009, pp. 117-134



3. L'enseignement en Côte d'Ivoire

À côté de l'enseignement en français en Côte d'Ivoire, a actuellement cours une expérience d'enseignement en langues maternelles ivoiriennes.

3.1. L'enseignement en français

Comment la diversité linguistique ivoirienne est-elle prise en compte au niveau des écoles ivoiriennes où tout l'enseignement se déroule en français? Et quelles sont les conséquences induites par ce type d'enseignement, quant à ses performances du fait de la politique linguistique de l'école?

Notons qu'il est de tout temps connu qu'un enfant ne comprend, ne réfléchit mieux et par conséquent n'apprend mieux que dans la langue qu'il comprend le mieux, notamment dans sa langue maternelle.

Mais en Afrique Noire Francophone Subsaharienne, ce principe universel sacro-saint en éducation est battu en brèche, grâce à des artifices politiques qui, en milieu scolaire, baptisent le français d'une nouvelle désignation, celle de « Français langue seconde ». Qu'est-ce à dire? Selon Louis-Jean Calvet, « La langue seconde est une langue véhiculaire dans la communication ordinaire entre les locuteurs pratiquant par ailleurs des langues non inter compréhensibles. »¹⁴

Jusque dans les années soixante-dix, les experts de l'U.N.E.S.C.O. estimaient que :

Il est probable que le taux d'analphabétisme, qui s'est abaissé de 95,8% en 1962 à 90-91% en 1970,...n'a guère diminué depuis lors, compte tenu en partie du fait que des enquêtes récentes ont montré qu'il fallait réviser en hausse les estimations démographiques.¹⁵

Si à cette période, plus de 90% de la population ivoirienne était analphabète, alors il est chimérique de considérer le français comme une langue véhiculaire dans ce pays. La langue seconde n'est donc pas une langue intermédiaire de communication courante entre des populations qui, dans un espace géographique donné où elles se sont retrouvées pour diverses raisons, ne peuvent pas se comprendre au moyen de leurs langues maternelles.

En effet, sur le plan psycholinguistique, une langue seconde¹⁶ n'est rien moins qu'une langue étrangère, c'est-à-dire une langue inconnue au départ dans la contrée où elle est imposée comme telle. Elle est ignorée par les populations. Donc

¹⁴ Louis- Jean Calvet : Les langues véhiculaires. Paris, PUF, Coll. « Que sais-je? », 1981

¹⁵ P. Henquet : Étude sur l'alphabétisation des adultes en Côte d'Ivoire. Paris; UNESCO, 20 mai 1975, 13 pages; p.3

¹⁶Noël Kouassi Ayéwa : « Le français, langue seconde : un débat d'actualité », in *En-Quête*, n°12.

Abidjan ; Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), 2004, pp. 71-112



une langue étrangère, la langue seconde est langue officielle et surtout langue d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif d'un pays anciennement colonisé par la France.

En tant que telle, la langue seconde est matière d'enseignement et médium d'enseignement. C'est à ce titre que le français est langue seconde en Côte d'Ivoire alors que l'anglais, l'espagnol et l'allemand, qui ne sont que des matières enseignées et dont l'apprentissage n'intervient qu'au niveau du collège, sont classées comme des langues étrangères dans le système éducatif ivoirien.

Bien évidemment, quand le français est érigé en langue d'enseignement depuis la classe maternelle jusqu'à l'université, cela signifie en clair que les langues ivoiriennes africaines n'ont pas leur place à l'école, en Côte d'Ivoire. Et quoi de plus normal, avec le Père Fondateur de la nation ivoirienne, le Président Félix Houphouët-Boigny? «Le Président Houphouët-Boigny fut l'un des grands défenseurs du français en Côte d'Ivoire : pour lui, le français constituait le ``ciment de l'unité nationale`` et ne devait souffrir la concurrence d'aucun ``dialecte`` »¹⁷

Langue étrangère et langue d'enseignement, l'apprentissage du français constitue l'essentiel du programme des enseignements à l'école primaire, en Côte d'Ivoire; en effet :

L'écolier ivoirien a six heures effectives de travail journalier à son emploi du temps. Sur ces six heures, en classes d'initiation, il consacre deux cent cinquante-cinq minutes à l'apprentissage du français, soit quatre heures et quinze minutes, ce qui correspond à 70,83% de son temps journalier d'apprentissage en ces classes.¹⁸

Le français tient donc le haut du pavé. Mais, sur le plan pédagogique, les méthodes d'enseignement du français destinées aux écoliers Ivoiriens tiennent-elles compte, au moins, de la spécificité intellectuelle et linguistique de ces enfants?

3.1.1. *La méthode d'enseignement, avec le français langue seconde*

Quel est le type de méthode d'enseignement de français utilisé à l'école primaire en Côte d'Ivoire? Quelles sont les caractéristiques fondamentales de cette méthode?

¹⁴Prisque Barbier : « L'influence des repères linguistiques et socioculturels sur la construction identitaire des écoliers en Côte d'Ivoire », in *La construction identitaire à l'école, perspectives linguistiques et plurielles*, sous la direction de Jérémie SAUVAGE et Françoise DEMOUGIN. Paris : L'Harmattan, 2012, pp. 171-180 ; p.172

¹⁸Noël Kouassi Ayéwa : Enseignement bilingue en Côte d'Ivoire et enseignement du français : analyse de la situation à travers les manuels scolaires. Bilan et propositions didactiques. Thèse Unique de Doctorat. Ouagadougou; Université de Ouagadougou, 2014, 621 pages; p.14



La méthode d'enseignement du français actuellement en vigueur dans les écoles primaires en Côte d'Ivoire se veut être « Une méthode active [c'est-à-dire] un enseignement centré davantage sur les apprentissages (savoir-faire et savoir-être) que sur la maîtrise des contenus notionnels. »¹⁹

La méthodologie de chaque leçon se compose de quatre phases principales, « Qui sont prises en compte pour l'acquisition de nouvelles notions. Ce sont : la présentation, le développement, l'application et l'intégration »²⁰

Aussi est-il dit du livre de l'écolier, qui est le reflet de cette méthode, que c'est un:

Ouvrage axé sur la pédagogie de l'intégration, [qui] prend en compte les deux compétences disciplinaires préconisées par la Formation par Compétences (FPC), à savoir :

- La Compétence Disciplinaire N°1 : communiquer oralement en français,
- La Compétence Disciplinaire N°2 : communiquer par écrit en Français.²¹

Avec la méthode active ivoirienne, « La maîtrise des contenus notionnels » importe peu, dit-on. Mais l'accent est plutôt mis sur le « savoir-faire » et le « savoir-être » (Cf. citation n° 16) : comment donc s'acquiert le savoir-faire, tout en ignorant le contenu notionnel?

Pour nous convaincre de cette réalité, observons par exemple la leçon de grammaire relative au « déterminant article français ».

Cette leçon a pour titre : « J'identifie les articles »²². Nous la reproduisons intégralement :

« CE QUE JE SAIS DÉJÀ
Écrire des déterminants sur mon ardoise.

JE DÉCOUVRE ET JE COMPRENDS

- **Je lis ces phrases tirées du texte n°2 :**
Une partie de football oppose le quartier Broukro au quartier Koko.
Les joueurs courent derrière la balle.
- **Je relève sur mon ardoise les déterminants contenus dans chaque phrase.**
- **Je dis comment on appelle ces déterminants.**

Les déterminants : **le, la, les, un, une, des, l'** sont aussi appelés des articles.
Exemple : le ciel, une classe, l'ardoise, des enfants.

¹⁹Ékra N'Guessan Alphonsine, chef de production et al : Guide pédagogique unique. Langue orale-Langue écrite. Cours préparatoire (CP). Abidjan; Éditions Éburnie, Collection « École et Nation », 2006, 158 pages, 2 colonnes par page; p.10 (1^e colonne) et page 11 (2^e colonne).

²⁰Ékra N'Guessan Alphonsine, chef de production et al : Idem

²¹Ékra N. Guessan Alphonsine, Chef de production et al : Op. cit, Cf. Avant-propos, p. 3.

²²Ékra N. Guessan Alphonsine, Chef de production et al : CE1. Français. Abidjan; Éditions Éburnie, Collection « École et Nation », 2013, 159 pages; p.87.



JE M'EXERCE

... 3. Écris sur ton ardoise, deux noms qui peuvent être :

- accompagnés de l'article ``un``
- accompagnés de l'article ``la``.»²³

Nous faisons fi de la véracité scientifique de la notion enseignée aux enfants; car, en français, pour évoquer avec justesse la notion de l'article en grammaire, on ne saurait faire l'économie des notions du défini/indéfini, du genre et du nombre. Si bien que, sans être un manuel de spécialité, le dictionnaire du français courant définit l'article comme suit : « Terme grammatical désignant les déterminants du substantif qui se placent devant les noms et indiquent leur valeur définie ou indéfinie, et souvent leur nombre ou leur genre»²⁴

À l'écolier Ivoirien, qui fait la connaissance de la grammaire explicite en classe de CE1, on ne parle jamais du défini/indéfini, qui est une notion capitale en grammaire française, et on espèrera que cet écolier développera miraculeusement une compétence à l'écrit pour communiquer correctement en français (cf. citation n° 18). Pourtant, c'est un fait notoire qu'en Côte d'Ivoire, chez les écoliers Ivoiriens, la confusion ou/et l'omission de l'article qui se produisent dans 61,2% des cas sont les fautes grammaticales statistiquement les plus répandues²⁵.

Mais comment notre écolier peut-il ne pas confondre les articles français, quand il ignore le fonctionnement de la notion du défini/indéfini dans cette langue?

3.1.2. La réalité du pronom « JE » dans la méthode active ivoirienne

On relève, dans le déroulement de la leçon ci-dessus (Cf. chap. 2.2.1.), une accumulation abusive du pronom personnel sujet de la première personne du singulier « JE », ainsi que l'emploi de l'adjectif possessif de la première personne du singulier « Mon ». On les retrouve dans les discours suivants, prononcés par l'écolier :

- dans le titre de la leçon : « *J'identifie les articles* »;
- dans le rappel des notions antérieures se rapportant à la leçon du jour : « *Ce que je sais déjà* »
- « *Écrire des déterminants sur mon ardoise* »;

Dans la phase d'exploitation du corpus linguistique :

- « *Je découvre et je comprends* »
- « *Je lis ces phrases tirées du texte n°2* »
- « *Je relève sur mon ardoise les déterminants contenus dans chaque phrase.* »

²³Ékra N. Guessan Alphonsine, Chef de production et al : Idem

²⁴Jean Dubois et al : Lexis de la langue française. Paris; Larousse, 2002, 2109 pages.

²⁵Georges Hérault : «Étude phonétique et syntaxique du français d'élèves de cours préparatoire de la région d'Abidjan, in Annales de l'Université d'Abidjan, Série H, tome 1, 1968, pp. 81-114; pp. 97-98



« *Je dis comment on appelle ces déterminants.* »

Le pronom personnel remplace un mot ou un groupe de mots déjà mentionné dans le texte, et dont on voudrait éviter une répétition gênante. Mais les pronoms personnels sujets des première et deuxième personnes « Je/nous; tu/vous » désignent une personne qui effectivement dit ou accomplit une action : ce sont des actants. Ils symbolisent les acteurs d'un dialogue. En cela, ils s'opposent aux pronoms personnels sujets de la troisième personne « Il/elle; ils/elles », qui eux ont une fonction référentielle dans le discours, en ce sens qu'ils évoquent une personne ou une chose absente sur la scène du dialogue ou qui ne participe pas directement au dialogue.

Ainsi, la présence massive de la première personne « JE », employé pour l'écolier, signifie-t-elle que c'est cet écolier de l'école primaire, en Côte d'Ivoire, qui assure toute l'initiative de l'enseignement et des apprentissages en classe? Son rôle dans la classe est tel que la présence de l'enseignant n'est plus justifiée dans cet espace : en effet, l'écolier Ivoirien n'est-il pas celui qui annonce le titre de la leçon du jour (« J'identifie les articles ») ou qui découvre tout seul les notions à l'étude en leçon du jour (« Je découvre et je comprends ») Cf. 2.2.1? C'est un parfait autodidacte à qui il suffit de remettre son manuel scolaire, le programme officiel annuel des contenus notionnels d'enseignement hebdomadaire ainsi que son emploi du temps pour qu'au moment opportun de la journée, il fasse tout seul la leçon.

À ce rythme, la Côte d'Ivoire est en train de produire des génies qui n'auront plus besoin d'aller à l'école; car, il suffira de distribuer à ces enfants chez eux à la maison les outils didactiques et ils s'instruiront seuls, sans l'aide d'un enseignant. Ceci est tellement vrai qu'à la fin de la leçon ci-dessus, c'est l'écolier qui désigne les notions de la grammaire française qu'il n'a jamais étudiées auparavant : « Je dis comment on appelle ces déterminants ».

3.1.3. *Les performances de l'école ivoirienne, avec la langue seconde*

À la vérité, la méthodologie d'une leçon de la grammaire française à l'école primaire ivoirienne, avec le français langue seconde, est idéaliste; elle est si idéaliste qu'elle ne peut être qu'utopique : en faisant annoncer le titre de la leçon par l'écolier de la classe de CE1, qui ne dispose pas du programme de formation ou en faisant désigner les notions à l'étude par l'écolier qui ignore encore cette réalité de la grammaire française, les didacticiens de l'école primaire ivoirienne usent de supercherie pédagogique pour tromper le plus commun des humains, sans faire acquérir la grammaire française aux enfants. En réalité, le « JE » dans ce



manuel est un pseudo « JE », qui n'a aucune valeur actantielle, mais qui est plutôt employé à la place d'un pronom référentiel, mis pour l'enseignant c'est-à-dire : « Il/elle ».

Comment alors s'étonner de la baisse constante du niveau de connaissance des écoliers Ivoiriens en français et des résultats catastrophiques qu'ils engrangent aux examens de fin d'année?

Le rapport du Fonds Monétaire International établi en janvier 2009 sur la « Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté » en Côte d'Ivoire souligne entre autres que :

- Au niveau de l'enseignement primaire, le redoublement concerne annuellement près de 25 % des élèves, soit 700 000 redoublants par an.²⁶
- De façon générale, le constat est que le cycle de l'éducation de base rejette près de 10 % de ses effectifs par an.²⁷
- Seulement 52 % des enfants qui entrent en première année atteignent la cinquième année (CM1). Quant au taux d'achèvement du cycle primaire, il est passé de 47,7 % en 2001/2002 à 42,2 % en 2005/2006, ce qui représente une baisse de plus de cinq points en quatre ans.²⁸

3.2. *L'enseignement en langues maternelles ivoiriennes des écoliers*

Les performances peu élogieuses de l'école ivoirienne, avec l'enseignement en français langue seconde, ont poussé les autorités politiques du pays à admettre officiellement l'entrée des langues ivoiriennes autochtones à l'école primaire, dès la rentrée scolaire 1999/2000, avec le « Projet École Intégrée » (PEI). Alors, quel est le type de cohabitation qui existe entre les langues ivoiriennes et le français, dans les classes des dix écoles placées sous la coupole du PEI?

D'emblée, sachons que le PEI se veut une expérience pédagogique ambitieuse, qui axe son programme d'éducation sur la culture ivoirienne et qui associe les parents d'élèves à la formation de leurs progénitures en en faisant, grâce à l'alphabétisation dans leurs langues maternelles, des encadreurs pédagogiques à la maison; ainsi, l'objectif de « - La nécessité d'optimiser la réussite scolaire en milieu rural »²⁹ serait-il atteint.

Mais cette expérience étant basée à l'école primaire, on a vite fait de penser que c'était l'affaire des instituteurs. Ainsi, à la tête de cette structure pédagogique

²⁶ République de Côte d'Ivoire : *Stratégie de Relance et du Développement de la Réduction de la Pauvreté (SRDRP)*. Abidjan; FMI, 2009, 180 pages; p.51, paragraphe n° 314.

²⁷ République de Côte d'Ivoire : SRDRP, Op. Cit., p.51, paragraphe n° 320.

²⁸ République de Côte d'Ivoire : SRDRP; Op. cit., p.51, paragraphe n° 315.

²⁹ MEN/DPFC/CP : *Projet École Intégrée (Réflexion pour une extension ou une généralisation partielle)*, Abidjan, Cellule Pédagogique (CP) du Service des Écoles, 2007/2008; p.2



novatrice, ont été propulsés des instituteurs par accointance politique, si ce n'est sur la base du tribalisme. Par conséquent, des personnes qui n'ont aucune vision de l'enseignement bilingue ou/et qui n'ont aucune qualification intellectuelle adéquate ont été promues à ces postes. Et grâce à de bribes de formation reçues au départ à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'Université de Cocody, des manuels de lecture en langues maternelles des écoliers ont été produits pour les classes d'initiation (CP1 et CP2). Mais, dans les classes finales du cycle de l'école primaire, les langues ivoiriennes ne sont plus réduites qu'à un rôle d'outils de divertissements et non plus d'outils d'apprentissages scolaires. Ainsi, jusqu'à nos jours, l'expérience d'enseignement en langues ivoiriennes, qui depuis lors s'est affranchi de la tutelle de l'ILA, n'a pas encore franchi le seuil de la classe de CE1, soit la troisième année d'études à l'école primaire.

D'ailleurs voici les proportions d'utilisation des langues ivoiriennes et du français dans les classes d'une école du PEI³⁰ :

Niveaux d'études	Langues maternelles iv. en %	Français en %
Préscolaire	100	00
CP1	90	10
CP2	80	20
CE1	50	50
CE2	20	80
CM1	10	90
CM2	10	90

À cette allure, l'enseignement en langues maternelles ivoiriennes semble s'être dévoyé de ses objectifs de départ. À partir de la classe de CE1, il utilise les mêmes manuels et programmes d'enseignement que l'école primaire conventionnelle. Dès lors, les résultats des écoles du PEI ne sauront être différents de ceux des écoliers de l'école primaire conventionnelle. On peut craindre qu'ils ne soient pires, à cause du retard de deux ans avec lequel ces enfants débutent l'apprentissage du français. Leurs résultats sont inclus dans ceux affichés par l'école primaire dans les citations n^{os} 23 et 24.

Si tel est le sort actuel de l'école ivoirienne, alors comment s'y prendre pour améliorer les performances de cette école?

³⁰ MEN/DPFC/CP: Projet École Intégrée (Réflexions pour une extension ou une généralisation partielle), p.4 (cf. Tableau n°1)



4. La proposition de la pédagogie par convergence.

Pour pousser l'école en Afrique noire Francophone Subsaharienne vers les sommets d'une performance qualitative, il faut nécessairement adopter la pédagogie par convergence, qui permet d'éduquer des enfants qui soient à la fois des têtes bien pleines et des têtes bien faites et qui aient la tête dans le modernisme en même temps qu'ils ont les pieds solidement implantés dans les traditions africaines. Qu'est-ce à dire?

Présentons la pédagogie par convergence, avant de l'illustrer par un exemple concret.

4.1. *La pédagogie par convergence : cadre théorique*

La pédagogie par convergence prend appui, en amont, sur la linguistique descriptive et contrastive en ce sens qu'elle exploite les résultats mis à sa disposition par la description complète de deux types de langues en présence dans une situation d'enseignement.

Ces descriptions linguistiques font place à une analyse comparative terme à terme, sur le plan phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique et sur le plan sémantique, des différentes structures répertoriées dans les deux types de langues: la comparaison aboutit à un classement des structures convergentes et des structures divergentes dans ces langues.

En aval, pour apprendre une notion de la langue cible tel le français, qui est l'un des deux termes du bilinguisme scolaire en Côte d'Ivoire, d'abord on s'inspirera de la structure convergente en langue maternelle de l'enfant pour lui présenter la structure équivalente dans la langue cible : ainsi, l'enfant se fera une idée exacte de la notion à l'étude dans la langue cible et il l'acquerra aisément, afin de l'utiliser correctement à son compte.

Ensuite, si la notion à l'étude comporte des points de divergence, ces aspects notionnels constitueront un apport supplémentaire aux connaissances linguistiques de l'enfant. Pour ce faire, sur le plan pédagogique, l'enseignant, en classe, mettra l'accent sur cette partie de la leçon en lui accordant plus de temps d'apprentissage, afin que le débutant la maîtrise parfaitement.

Ainsi, les connaissances de la grammaire de la langue française seront plus sûres et plus concrètes chez ces jeunes débutants qui maîtriseront facilement la langue française et l'utiliseront correctement et durablement.

Le bénéfice de cette théorie, pour l'écolier africain, est qu'il aura découvert l'importance de sa langue maternelle, qui a servi en permanence de référence pour



mieux assimiler le français : il sera donc fier de sa langue maternelle africaine, car il la connaîtra mieux et en aura désormais une connaissance scientifique.

Ce résultat est tout à fait le contraire de ce que l'école conventionnelle primaire nous a donné d'observer : les débutants sont appelés à abandonner leurs langues maternelles au profit du français qu'ils maîtrisent mal, sans avoir aussi une utilisation parfaite de leurs langues maternelles.

Mais comment appliquer la théorie de la pédagogie par convergence? Examinons le cas suivant.

4.2. *Un cas pratique : l'enseignement de l'article français*

Le déterminant article, en tant que tel, n'existe pas dans les langues ivoiriennes. Toutefois, la notion de la détermination, inhérente à l'article, est connue dans ces langues : c'est donc par ce point de convergence que nous entamerons la leçon relative aux articles définis et indéfinis français.

4.2.1. *L'observation des points convergents*

Dans les langues ivoiriennes, quand un substantif est indéterminé, il est employé seul : il a simplement une valeur dénotative.

Mais quand le référent de ce substantif est parfaitement identifiable du locuteur et de son interlocuteur (qui peuvent l'un et l'autre désigner ce référent par son nom propre), alors apparaît un élément morphologique pour exprimer cette détermination : dans une langue comme le dida, une langue kru de Côte d'Ivoire, cet élément morphologique est []. Il est postposé au substantif déterminé; par exemple :

- a) [o su] `` (une) banane``
- b) [o su] ``la banane`` (dont je t'ai parlé)

On expliquera à l'écolier la valeur d'emploi de cet élément morphologique postposé au substantif dans sa langue maternelle; puis, on lui fera comprendre les équivalences de cette notion en français :

- dans le discours, quand le substantif n'est suivi de rien, ce cas correspond en français à l'emploi devant le substantif de : « un; une »
- le substantif qui est suivi de l'élément grammatical [] correspond au cas où en français, on emploie : « le; la ».

L'exposition des faits grammaticaux, à partir de sa langue maternelle, permet à l'enfant débutant de percevoir clairement les réalités syntaxiques des notions en



français. Dès lors, la notion d'article n'aura plus de mystères qui lui tordront inutilement les méninges.

4.2.2. *L'enseignement des points divergents*

Trois choses restent à faire apprendre à l'enfant : la désignation de ces éléments grammaticaux, qui déterminent le substantif en français, leur position par rapport au substantif et leur appellation.

- a) La désignation : En français, les éléments grammaticaux qui accompagnent le substantif et le déterminent (en substantif défini/indéfini) s'appellent : les « articles »;
- b) La position de l'article : Par rapport au substantif français (et même par rapport au substantif en langue ivoirienne), l'article se positionne devant le substantif : il est donc antéposé à celui-ci.
Son emploi est obligatoire devant le substantif; si bien que, son omission est une faute sévèrement sanctionnée en classe, par une mauvaise note; par exemple, on dira en français:
 - une banane
 - la banane.
 - et non : *banane
- c) L'article défini/indéfini : Quand la langue dida n'emploie pas d'élément grammatical, dans l'environnement du substantif, en français le locuteur fait apparaître : « un/une » devant ce substantif; il s'agit des « articles indéfinis ».

Mais quand la langue dida fait appel à un élément grammatical postposé au substantif, la langue française emploie « le/la » devant ce substantif : ce sont des « articles définis »

Une notion intellectuelle aussi complexe que l'article peut être aussi simplement présentée aux débutants afin qu'ils appréhendent cette notion et se l'approprient correctement, à partir des expériences de leurs langues maternelles. Sur cette base solidement posée, viendront se greffer les notions du nombre et du genre qui feront l'objet d'autres leçons.

Ainsi, les jeunes débutants maîtriseront mieux la langue française et l'utiliseront correctement pour réussir massivement à leurs examens de fin d'année. Et l'école française en Afrique ne sera plus une école de l'échec,



productrice de déchets humains, mais plutôt une école où se développe une personnalité intellectuelle africaine.

5. Conclusion

Du fait des vagues successives de migration à travers des siècles, dont ils ont bénéficié, des pays africains comme la Côte d'Ivoire sont forcément multiethniques, multiculturels et multilingues.

Et pour développer des nations trans-ethniques, la plupart de ces pays africains francophones subsahariens se sont officiellement déclarés unilingues, de par leurs constitutions qui ignorent alors les langues autochtones : presque tous, ils consacrent le français comme langue officielle et langue d'enseignement.

Certes, dans certains pays de l'Afrique Occidentale Francophone, tels le Burkina-Faso, le Mali, le Sénégal, le Togo,... la constitution mentionne timidement des langues africaines au titre de langues nationales. Mais il n'est pas exclu qu'un jour, dans ces pays, ces langues nationales acquièrent le statut de langues officielles comme c'est déjà le cas dans des pays de l'Afrique Équatoriale Française: le kirundi et le kiswahili au Burundi, et le même kiswahili au Rwanda, sont des langues africaines érigées en langues officielles.

Mais en attendant cette élection, on constate que les langues africaines sont totalement exclues de l'école, du moins que les méthodes d'enseignement du français à l'école primaire ne font nullement cas de la psychologie ou du substrat linguistique des langues maternelles des écoliers Africains : la langue française leur est enseignée comme en France, avec quelques changements concernant les noms des personnages des manuels scolaires.

Les résultats scolaires obtenus avec l'enseignement en français langue seconde sont désormais connus : les taux d'abandon, de redoublement, d'exclusion et d'échec aux examens de fins sont trop élevés, au point de faire paraître l'école en Afrique comme un lieu où se prépare l'échec des enfants.

Pour remédier à cette situation, nous préconisons la pédagogie par convergence qui s'appuie sur les similitudes structurelles entre les langues maternelles des écoliers et le français pour présenter à ces débutants les notions nouvelles à apprendre en français, langue officielle et langue d'enseignement. Ainsi, ils acquerront facilement et durablement le français, réussiront leurs études mais maîtriseront aussi bien leurs langues maternelles africaines : ils seront de ce fait des citoyens équilibrés psychologiquement, car ils auront les pieds dans les traditions africaines et la tête dans la technologie.



Bibliographie

- AGGREY, A., 1960. *La constitution de la République de Côte d'Ivoire*. Abidjan; JUMS-Éditions, Éditions Juridiques de Côte d'Ivoire, 31 pages.
- AYÉWA, N.K. 2014 : *Enseignement bilingue en Côte d'Ivoire et enseignement du français : analyse de la situation à travers les manuels scolaires. Bilan et propositions didactiques*. Thèse Unique de Doctorat. Ouagadougou; Université de Ouagadougou, 621 pages.
- _____ 2009. « Une enquête linguistique : le français, une langue ivoirienne », in *Le Français En Afrique*, n°25. Nice; Institut de Linguistique française-CNRS/UMR 6039, pp. 117-134.
- _____ 2004. « Le français, langue seconde : un débat d'actualité », in *En-Quête*, n°12. Abidjan ; Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), pp. 71-112
- BARBIER, P., 2012 : « L'influence des repères linguistiques et socioculturels sur la construction identitaire des écoliers en Côte d'Ivoire », in *La construction identitaire à l'école, perspectives linguistiques et plurielles*, sous la direction de Jérémie SAUVAGE et Françoise DEMOUGIN. Paris : L'Harmattan, pp. 171-180.
- CALVET, J-L, 1981. *Les langues véhiculaires*. Paris; PUF, Coll. « Que sais-je? ».
- DELAFOSSÉ, M., 1904. *Vocabulaires comparatifs de plus de soixante langues et dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire*. Paris ; Leroux.
- DIABATÉ, H. (sous la direction de), 1987 : Les fondements de la nation ivoirienne, in *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, tome 1. Abidjan; éditions AMI.
- ÉKANZA, S-P, 2006. Côte d'Ivoire, terre de convergence et d'accueil (XVe s-XIXes). Abidjan; Édition CERAP, Collection ``Histoire de la Côte d'Ivoire``,
- ÉKRA N. A., Chef de production et al. 2013. *CE1. Français*. Abidjan; Éditions Éburnie, Collection ``École et Nation``, 159 pages.
- _____ 2006 : *Guide pédagogique unique. Langue orale-Langue écrite. Cours préparatoire (CP)*. Abidjan; Éditions Éburnie, Collection ``École et Nation``, 2006, 158 pages
- ESSOH BADOU, 2001. *Récemment Générale de la population et de l'Habitation de 1998 RGPH-98, volume IV : analyses des résultats, tome 1 : État et structure de la population*. Abidjan; Institut National de la Statistique, juin 2001, p.116
- HENQUET, P., 1975. *Étude sur l'alphabétisation des adultes en Côte d'Ivoire*. Paris; UNESCO, 13 pages; p.3
- KASSI, S. ET MÉHANRI, A. (Chef de production : Traoré Moussa), 1997. « CM. Géographie », in *CM HISTOIRE/GÉOGRAPHIE*. Abidjan; CEDA, collection « École et Développement » du MEN/D.P, pp. 98-2001.



- LOUCOU, J-N, 1984 : Histoire de la Côte d'Ivoire, tome 1, la formation des peuples. Abidjan; CEDA.
- MEN/DPFC/CP, 2007/2008. *Projet École Intégrée (Réflexion pour une extension une généralisation partielle)*, Abidjan, Cellule Pédagogique (CP) du Service des Écoles, 8 pages
- NIAMKÉ KOUASSI. «Réponse à la motion d'indignation des inspecteurs primaires » in *Fraternité-Matin* n° 4744. Abidjan; Édipresse, 20 août 1980, 2^e colonne, p. 9
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE 2009. *Stratégie de Relance du Développement et Réduction de la Pauvreté (DSRP)*, Washington, D.C., FMI, 180 p
- _____ 2000. *Constitution de la République de Côte d'Ivoire*. Abidjan; Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, n°30 du jeudi 3 août 2000, pp. 553-556, 2 colonnes par page
- YOFOUA GNAHON, J. et al (Chef de production : Traoré Moussa), 1997. `` CM. Histoire `` , in *CM. HISTOIRE/GÉOGRAPHIE*. Abidjan; CEDA, collection « École et Développement » du MEN/D.P, pp. 1-96.